

**Audition de Tony Estanguet,
Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024,
et Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la Société de livraison des ouvrages olympiques
(Solidéo)**

Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication, 31 mars 2021

Laurent Lafon, Président de la commission : Il est difficile de savoir aujourd'hui dans quelle mesure les Jeux Olympiques de Paris seront impactés par la crise sanitaire. Nous ne pouvons néanmoins pas écarter l'idée que le Covid aura des conséquences sur Paris 2024. Est-ce que les gestes barrière seront devenus inutiles ou au contraire faudra-t-il en maintenir dans les stades ? Qu'en sera-t-il par ailleurs du climat économique et de l'implication des sponsors qui jouent un rôle déterminant dans le financement et dans l'équilibre économique de ce grand événement ? Avec la crise sanitaire et les conséquences économiques et sociales, les incertitudes sont devenues constitutives malheureusement de l'organisation des Jeux Olympiques jusqu'à en remettre en cause l'esprit, si l'on en croit les conditions dans lesquelles devraient se tenir les Jeux à Tokyo dans quelques semaines, sans public, et peut-être sans tous les athlètes.

En France, la crise sanitaire complique assurément l'équation budgétaire des Jeux Olympiques 2024. Même si une grande vigilance est déjà de mise, au-delà coût des ouvrages olympiques, d'autres postes de dépenses inflationnistes ont ainsi été identifiés, notamment par la Cour des comptes, concernant les dépenses de sécurité. Notre échange de ce matin devrait permettre de faire la lumière sur ces différents enjeux.

J'ajoute que le Comité d'organisation a mené au cours de ces derniers mois, en lien avec le Comité international olympique (CIO) un travail précis, visant à optimiser la répartition géographique des sites olympiques. L'audition de ce matin pourra être l'occasion de revenir sur ces modifications qui pour certaines ont pu faire débat au niveau local. Je pense notamment en Seine-Saint-Denis.

Pour l'ensemble des raisons que je viens de citer, il nous a semblé opportun de faire aujourd'hui un point d'étape sur l'avancée de la préparation des JO de Paris 2024.

Le bureau de notre commission a décidé la création d'une mission d'information sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui devrait prochainement commencer ses travaux.

Tony Estanguet, Président du comité d'organisation : remercie les parlementaires de s'intéresser au projet de Paris 2024. Ce soutien est permanent depuis le début même de la candidature. C'était fort important que depuis cette initiative ce projet puisse être soutenu par les élus de la Nation. Nous avons collectivement supporté une ambition pour la France. Ce projet dépasse de très loin un projet de sport. C'est un vrai projet de société. Nous avons une ambition de ne pas être juste les 33^e Jeux de l'Histoire, mais de démontrer que la France est à l'origine d'un projet d'un nouveau genre. Proposer un nouveau modèle de Jeux, avec plus de sobriété, avec notre capacité à être aussi innovant pour faire bouger les lignes autour du sport, autour de l'engagement, autour de l'impact sur les territoires, et potentiellement aussi notre capacité à démontrer que le sport, dans ce pays, peut apporter un vrai impact et répondre à des préoccupations que se posent les Français en matière de santé, en matière d'éducation, en matière de lien social. Nous avons cette conviction que le sport est un vrai outil au service des Français. Et que ce projet, qui est le plus grand projet sportif, mais même tous domaines confondus, que la France ait jamais organisé, peut être un vrai accélérateur pour faire bouger les lignes.

Et c'est donc fondamental que vous nous aidiez, que vous soyez connectés autant que possible à ce projet.

Les Jeux en quelques chiffres

C'est le plus grand événement sportif de notre pays. Nous allons accueillir 15 000 athlètes qui viendront de 206 pays.

Au programme des Jeux Olympiques : 32 sports (28 + 4 sports additionnels que nous avons souhaité rajouter pour essayer de rajeunir encore notre audience). Et 22 sports pour les Jeux Paralympiques.

C'est adosser à ce plus grand événement sportif la plus grande plateforme de communication. Nous avons cette opportunité aujourd'hui (bien évidemment nous nous sommes positionnés avant cette crise sanitaire). Utilisons la plateforme de communication que sont ces Jeux, qui sera regardée par 4 milliards de personnes (ce sont les chiffres des derniers Jeux). On va accueillir 20 000 journalistes, un programme de volontaires de 50 000 personnes à travers un programme de recrutement sur tout le pays. Et un programme de billetterie très important : 13,5 millions de spectateurs. Le plus grand événement en nombre de spectateurs que nous aurons jamais organisé.

Et un parcours du relais de la flamme qui va traverser dans les trois mois qui précéderont la cérémonie d'ouverture l'ensemble de notre territoire.

Budget : C'est un engagement très fort de Paris 2024 de proposer un nouveau modèle de financement de Jeux avec un budget qui aujourd'hui est financé à plus de 97 % par le secteur privé.

3,9 milliards € avec trois grands tiers de financements :

- Un premier tiers qui est apporté par le CIO lui-même (1,2 milliard d'euros)
- Un deuxième tiers qui est apporté par notre programme de billetterie (1,3 milliard d'euros) et quelques produits dérivés
- Et un troisième tiers financé par les entreprises partenaires de Paris 2024 (1,1 milliard d'euros).

C'est important de le souligner car nous aurons la capacité d'investir. Le comité d'organisation est une association de droit privé, financée principalement par de l'argent privé puisque 100 % du modèle économique des Jeux Olympiques est financé par de l'argent privé.

Il y a une contribution d'argent public de 100 millions d'euros qui est fléchée directement sur les Jeux Paralympiques, puisque pour les Jeux Paralympiques, il n'y a pas de contribution du Comité international paralympique, à l'inverse du CIO qui lui abonde à hauteur d'un tiers de notre budget. Donc il y a une contribution d'argent public sur les Jeux Paralympiques.

La réussite de Paris 2024 réside dans trois grands défis : réussir une célébration spectaculaire, ouverte et responsable, construire un héritage collectif pour que la place du sport dans ce pays puisse jouer un rôle plus important au service de la société, et notre capacité à engager l'ensemble des Français, des territoires dans la réussite de cet événement qui fera date. Cela fait 100 ans que nous n'avons pas organisé les Jeux Olympiques d'été, et ce seront les premiers Jeux Paralympiques que notre pays organisera.

1^{er} défi - Une célébration spectaculaire : Nous avons cette chance de pouvoir capitaliser sur des sites iconiques qui ont déjà fait leur preuve à travers de grands événements. Bien évidemment, c'est le cas pour le Stade de France. Nous avons aussi cette chance de pouvoir utiliser la plateforme des Jeux pour révéler notre plus beau patrimoine. C'était important pour nous d'allier à la fois les meilleures conditions sportives, et il se trouve que la plus belle vague du monde est française, à Tahiti à cette

période de l'année. Nous souhaitons pouvoir associer ce territoire à la réussite des Jeux. Les épreuves de voile et de football se dérouleront à Marseille.

2° défi – Un héritage durable : En matière d'héritage, il y a deux grands objectifs.

1^{er} objectif : changer le modèle. Nous voulons des Jeux plus sobres. Nous voulons des Jeux qui divisent par deux les émissions carbone d'une organisation olympique. C'est sans précédent. Nous allons nous appuyer sur 95 % d'infrastructures déjà existantes ou temporaires. Nous allons desservir l'ensemble des sites de compétition par des transports en commun pour vraiment avoir un impact significatif sur le modèle écologique de ces Jeux, et le modèle financier. Chaque euro dépensé le sera au service de projet et de création d'impact.

2^e objectif : réussir à positionner le sport comme un outil au service de la population. Et nous avons des ambitions très fortes pour réussir à ce que les Français fassent plus d'activité physique. Aujourd'hui malheureusement les statistiques ne sont pas très bonnes dans notre pays. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé que 85 % des jeunes ne pratiquent pas assez d'activité physique. 1 jeune sur 5 est en situation de surpoids et d'obésité. Des statistiques de sédentarité qui continuent d'augmenter alors que 30 minutes d'activité quotidienne a un impact direct et significatif, à la fois sur la santé, mais aussi sur le bien-être et sur la concentration pour l'école et ainsi de suite. On veut vraiment réussir à mobiliser l'ensemble des forces en présence pour réussir à collectivement trouver des voies de passage pour faire faire plus d'activité physique à la population française dès le plus jeune âge. Parce que pour nous les bonnes habitudes doivent être prises dès le plus jeune âge, et notamment à l'école primaire. C'est pour cela qu'avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, nous prôtons cette mesure de 30 minutes d'activité physique quotidienne.

3° défi – L'engagement de tous : Nous avons réussi à faire bouger les lignes, à faire accepter par le CIO la création d'un label « Terre de Jeux 2024 », qui permet à l'ensemble des territoires qui croient au sport, qui ont envie de faire partie de cette dynamique des Jeux de pouvoir être labellisés une Terre de Jeux 2024 et de déployer les différents programmes de Paris 2024. Dans les écoles, dans les quartiers, réussir à rapprocher ce monde associatif et les collectivités locales, parce que le sport français, et j'en suis un bon témoin, aujourd'hui repose sur une dynamique sur l'ensemble du territoire. Les grands champions français viennent des quatre coins de la France. Ils ont commencé le sport dans des petites structures associatives, soutenues par les collectivités locales, et c'est très important que nous arrivions à valoriser cette dynamique locale dans l'ensemble des territoires à travers ce projet Paris 2024. C'est pourquoi aujourd'hui nous sommes heureux, alors que ce programme a moins de deux ans, que d'avoir déjà 25 millions de Français qui vivent dans une collectivité « Terre de Jeux 2024 », et qui par conséquent ont accès à un certain nombre de programmes. Pour les Français, nous avons créé un « Club Paris 2024 », qui est un club accessible à tous, gratuit, et qui permet, juste en s'inscrivant, d'être destinataire de l'ensemble des informations pour savoir comment devenir volontaire, savoir comment s'engager dans l'aventure, comment rencontrer des grands champions. Nous avons déjà organisé un certain nombre de défis autour des Tony Parker, Teddy Riner, Florent Manaudou et les plus grands champions français qui, régulièrement, donnent rendez-vous à leurs fans pour partager la préparation des Jeux de Paris 2024. Et pour aller au bout de l'ouverture de ces Jeux de Paris 2024, nous avons souhaité même ouvrir la participation du grand public à quelques épreuves pendant les Jeux. Ce sera le cas notamment du marathon qui sera accessible à l'ensemble des Français qui souhaitent y participer. Nous ferons la même chose pour les épreuves de cyclisme.

Ce projet est très ambitieux. Malgré le contexte aujourd'hui, on continue à porter cette ambition, parce que ce projet, plus que jamais, offre un horizon positif pour ce pays. On va mobiliser 150 000 emplois directement dans l'organisation de ces Jeux. A peu près 4 milliards d'euros d'argent privé vont être réinjectés dans l'économie française dans les prochaines années. C'est surtout une formidable opportunité de réussir à valoriser le rôle et la place du sport dans le quotidien des Français. C'est pour cela que nous avons besoin que chacun prenne sa part de responsabilité et nous avons besoin du soutien des parlementaires.

Nicolas Ferrand, Directeur général exécutif de la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solidéo) : va parler des ouvrages olympiques, de ce qu'on a à construire de manière pérenne, pour pouvoir accueillir le grand événement dont Tony Estanguet a dressé les grands contours. La Solidéo a été créée il y a 37 mois, en janvier 2018. La Solidéo s'inscrit dans une organisation pour livrer les Jeux.

La gouvernance des Jeux de Paris se compose de trois grandes structures :

- Le COJO (association) qui va organiser l'événement lui-même (3,9 milliards d'euros) ;
- La Solidéo (établissement public) a un budget de 3,2 milliards (valeur 2016), à parité public et privé, qui est en charge de livrer, de garantir que tous les ouvrages nécessaires pour les Jeux seront livrés dans les délais, conformément au programme, et que ces ouvrages auront une deuxième vie après les Jeux, que leur transformation sera garantie à l'issue des Jeux [La présidente de la Solidéo est la maire de Paris] ;
- Tous les acteurs de l'Héritage immatériel (Mairie de Paris, Métropole du Grand Paris, Région Ile de France, Département de la Seine-Saint-Denis, Paris Terres d'envol, Ville de Marseille) ;
- Et enfin la DIJOP (Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024) qui est là pour faire fonctionner l'ensemble du dispositif, dont le Délégué interministériel est aujourd'hui le Préfet Michel Cadot [il a succédé à Jean Castex, nommé Premier ministre].

Les fondamentaux n'ont pas évolué depuis 37 mois. Le montant de subvention publique, qui était de 1,378 milliards d'euros il y a 3 ans est globalement inchangé (1,386 milliards d'euros). L'essentiel des investissements sont en Seine-Saint-Denis (pour les $\frac{3}{4}$ des projets, les investissements y seront réalisés).

La très grande singularité de l'organisation des Jeux en France est que la Solidéo ne fait pas tout. Elle s'appuie sur les collectivités territoriales. Ainsi la Ville de Paris construit l'Arena 2, sous la supervision de la Solidéo et avec le financement de la Solidéo.

Tous les ouvrages devront être livrés au 31 décembre 2023, de manière à ce que le COJO puisse les prendre en main, les tester, les habiller aux couleurs olympiques pendant le premier semestre 2024. Et qu'à l'été 2024, tout soit parfait pour accueillir la famille olympique, les athlètes, les journalistes et les spectateurs.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? 37 mois après, les ouvrages sont dans le calendrier annoncé en octobre 2017, malgré deux confinements et la crise sanitaire mondiale. Ayant du temps, nous pouvons absorber les aléas, la crise du Covid (pour autant qu'elle ne se prolonge pas plusieurs années), des aléas climatiques importants. Nous avons intégré dans notre planning de travaux, sans passer à un rythme accéléré, la capacité d'absorber le monde réel et les risques qui pourraient se présenter.

Aujourd'hui, les enveloppes financières que nous avons prévues devraient suffire parce que nous n'avons pas besoin d'accélérer ou d'envisager d'accélérer les travaux.

Trois dimensions nous étaient posées, au-delà de la seule livraison des ouvrages pour Paris 2024 :

- L'accélération du développement métropolitain, et singulièrement dans cette partie de la Seine-Saint-Denis ;
- Le respect des engagements de l'Accord de Paris (2015) et la réalisation de la ville du XXI^e siècle ;
- La vitrine de l'excellence française et l'opportunité d'accélérer la mutation des filières. Tous les métiers liés à la ville sont des métiers dans lesquels nous avons des leaders mondiaux. Vinci, 1^{er} constructeur mondial, Bouygues le numéro 2. Et dans tous les champs, comme par exemple la météorologie urbaine, Météo France a le modèle le plus avancé au monde sur les prévisions météo urbaines.

Singulièrement au niveau environnemental, on nous avait demandé de travailler sur 5 thématiques qui soient très différenciantes par rapport aux grands événements mondiaux, que sont les Jeux de Tokyo, les Jeux de Pékin, et l'Exposition Universelle de Dubaï (qui sont les trois prochains événements mondiaux), et qui pourraient différencier nos savoir-faire industriels par rapport à ces grandes manifestations technologiques :

- Vers la ville post carbone : -45 % du bilan carbone en construction dès 2021 (soit 10 ans d'avance en Seine-Saint-Denis par rapport à la stratégie bilan carbone nationale) ;
- Avec un nouveau climat (avoir des dispositifs de bâtiments qui soient adaptés au climat de 2050, c'est-à-dire le moment où l'été standard correspondra à la canicule de 2003) ;
- Face à la 6^e extinction (quelle biodiversité urbaine), nous sommes moins avancés sur ce sujet ;
- Avec l'épuisement des ressources (l'économie circulaire), nous réutilisons 92 % de tout ce qui existe physiquement sur le village olympique. Le village olympique, lorsque nous avons pris les terrains, c'était une zone industrielle. Nous avons déconstruit et recyclé 92 % en masse de tout ce qui était présent, y compris les faux plafonds, les moquettes, le mobilier, tout...(c'est un chiffre qui n'a jamais été atteint jusqu'à présent) ;
- Avec une nouvelle démographie. Sur l'accessibilité universelle, la ministre Sophie Cluzel nous a demandé de travailler sur la logique du vieillissement de la population, c'est-à-dire non pas le handicap lourd, mais la somme des petites difficultés que nos aînés peuvent avoir et qui rendent la vie compliquée en ville.

Enfin il leur a été demandé de répondre à 3 grands objectifs :

- Que les jeux soient un vecteur de dynamisme pour l'emploi des gens qui sont loin de l'emploi. Que 10 % des heures travaillées sur l'ensemble des ouvrages olympiques soit réservé à des publics loin de l'emploi. C'est deux fois le volume demandé classiquement sur les opérations en RU (rénovation urbaine). Inversement, ce qu'on a demandé c'est qu'on élargisse l'assiette, c'est-à-dire que ce ne soit pas simplement les chômeurs de longue durée et les gens très loin de l'emploi, mais également les apprentis, les alternants et la discrimination à l'adresse. Aujourd'hui on va réaliser près de 2,4 millions d'heures d'insertion. On est au début des grands chantiers, nous en sommes aujourd'hui à 180 000 heures.
- Que 25 % en valeur des marchés soient dédiés à des PME, des TPE et des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Aujourd'hui, sur l'ensemble de tous les maîtres d'ouvrage, près de 750 millions d'euros de marchés publics et privés ont été passés, et 20,2 % de ces marchés ont été passés auprès de PME, TPE et structures de l'ESS. Cela fait environ 150 millions d'euros. Cela concerne 620 PME partout en France. On a aujourd'hui cet effet de diffusion des ouvrages olympiques qui mobilisent plus de 600 PME, y compris dans des zones très reculées comme le Morvan.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Tous les gros ouvrages ont achevé leur conception et ont récupéré toutes leurs autorisations administratives.

Ainsi le Village olympique, le village des médias, la piscine olympique réalisée par la Métropole du Grand Paris, l'Arena II réalisé par la Ville de Paris, la Marina de Marseille (les permis de construire ont été déposés par la Ville de Marseille) ont achevé leur conception.

Nous allons passer en phase travaux.

Ce qu'on est en train de finir de concevoir, c'est tout ce qui est rénovation de ce qui est existant.

Ce qu'il se prépare pour 2021 : la phase de lancement des grands chantiers.

En janvier il y avait 1 chantier lancé, en mars il y en a 4, à la fin de l'année il y aura 32 ouvrages en chantier sur les 62 (c'est-à-dire tous les plus gros seront en chantier).

Singulièrement, l'ensemble du Village olympique sera en chantier. Le Village olympique, à la fin de l'année c'est 4 000 salariés mobilisés à cheval entre Saint-Ouen, Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis. Ce sera le plus grand chantier mono-site de France. 40 grues !

En 2021, c'est 750 millions d'euros de travaux (publics et privés) dont 276 millions d'euros de subventions publiques (une part de l'Etat, une part des collectivités).

9 000 salariés au total mobilisés (4 000 sur le Village olympique, 5 000 sur les autres ouvrages).

Evidemment, c'est un accélérateur de la reprise, de la relance, dans les conditions actuelles. Et cela pose beaucoup de questions sur lesquelles on travaille avec beaucoup d'énergie sur l'insertion et sur les conditions de travail puisque même si on a du temps sur les chantiers, on sait que cette concentration humaine sur les chantiers, avec un calendrier et une pression extrêmement forte ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des travailleurs.

[...]

Catherine Dumas, Vice-présidente de la commission : Les Jeux sont une chance pour tous nos territoires et la mise en valeur de notre patrimoine. Je suis élue de Paris, et notamment le développement métropolitain m'intéresse particulièrement.

J'ai souhaité revenir sur deux points :

- Les 30 minutes de sport. Le sport à l'école, évoqué par mon collègue Michel Savin, n'est pas respecté partout. Je pense aussi qu'il y a un défaut de communication, et avec des pratiques différentes selon les territoires. En ce qui concerne le territoire parisien, on voit bien que nous avons un déficit. Je voudrais savoir ce qu'il en est de cette Semaine olympique dans les écoles, qui a dû se dérouler du 1^{er} au 6 février, et avoir un certain nombre d'informations pour savoir si c'est un outil qui a pu aller dans le bon sens.
- Ma deuxième question porte sur le Club Paris 2024. C'est une initiative très intéressante. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Avoir un retour d'impression autour de ce Club, 8 mois après sa mise en service, qui en fait a pour ambition de donner aux Français l'envie de se passionner pour cet événement. Qu'en est-il exactement ?